

**DEMANDE D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 21 novembre 2018, à compter de 18 h 30,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,  
101, promenade CentrepoinTE**

**Dossier n° :** D08-01-18/B-00370  
**Propriétaire(s) :** Patrick et Arthur Cuenco  
**Emplacement :** 45, chemin Cedar  
**Quartier :** 11 - Beacon Hill-Cyrville  
**Description officielle :** lot 22, plan enregistré 462  
**Zonage :** R1AA  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DE LA DEMANDE :**

Les propriétaires souhaitent créer une servitude de viabilisation sur leur bien-fonds au bénéfice des biens-fonds voisins au sud, situés aux 1795, chemin Montréal et 1777, chemin Montréal. La servitude vise à permettre la construction d'une canalisation d'égout sanitaire privée qui sera raccordée au réseau de services municipaux existant sur la promenade Rothwell.

Les propriétaires des biens-fonds voisins (41, chemin Cedar et 1795, chemin Montréal) ont présenté des demandes d'autorisation connexes (D08-01-18/B-00368 et D08-01-18/B-00369), qui seront étudiées en même temps que la présente.

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une servitude/emprise.

Il est projeté de concéder une servitude de viabilisation sur la partie 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande en vue de permettre la construction d'une canalisation d'égout sanitaire privée vers les biens-fonds situés aux 1795, chemin Montréal et 1777, chemin Montréal. La servitude proposée aura une superficie de 18,7 mètres carrés.

**LA DEMANDE** indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.